

Séance du mercredi 04 juin 2014

~~~~~

L'an deux mille quatorze, le quatre juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Patrick ROUDIER, Président ; d'après les convocations en date du 28 mai 2014.

Présents : Mme POTTIER Agnès, MM Bernard VICENTY, Fabrice BARUSSEAU, Jean-Marie BEGEY, Miguel TAUNAY, Mmes Geneviève THOUARD, Sylvie BOULETREAU et Patrick ROUDIER.

Absent : Alain POTTIER (pouvoir à Agnès POTTIER).

M. Miguel TAUNAY été nommé secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014**
- **Programmation des travaux en commun**
- **Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels**
- **Gestion du personnel**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2-Programmation des travaux en commun**

Le planning prévisionnel suivant est mise en place pour le mois de juin :

| <i>Date</i>                      | <i>Travaux</i>              | <i>Agents</i>                                |
|----------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------|
| A partir du jeudi 05 juin à 8h00 | Calcaire sur les chemins    | William, Jean-Noël et Dominique              |
| Vendredi 06 juin                 | Tonte                       |                                              |
| Mardi 10 juin                    | Reprise calcaire à Migron   | William, Jean-Noël et Jean-Paul              |
| Mercredi 11 et jeudi 12 juin     | Débernage à Villars         | Dominique, Jean-Paul et Jean-Noël ou William |
| Vendredi 13 juin                 | Tonte                       |                                              |
| Lundi 16 et mardi 17 juin        | Débernage au Seure          | Jean-Paul, Dominique et Jean-Noël ou William |
| Mercredi 18 juin                 | « raclage » chemin à Migron | Jean-Noël, William et Jean-Paul              |
| Du lundi 23 au mercredi 25 juin  | Point-A-Temps au Seure      | Jean-Paul et Dominique                       |

Il paraît important de préciser que dans tous les cas, il faut terminer chaque travaux commencé avant de passer au suivant.

### **3- Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels**

Monsieur le Président accueille Monsieur PLANCHENAULT, conseiller en prévention de la

communauté d'agglomération de Saintes.

Il explique que la mise en place de cette démarche conduit à la réalisation du « document Unique ». C'est une obligation réglementaire pour tout employeur afin d'évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés les agents. Et ainsi de mettre en place une politique de réduction de ces risques.

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que la prévention des risques professionnels entre dans le champ des obligations légales des employeurs du secteur public territorial.

A ce titre, le Fonds National de Prévention (FNP) de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels.

Monsieur le Président énonce qu'une demande de subvention sera faite auprès du Fonds National de Prévention en vue d'initier une démarche de prévention des risques professionnels et de réaliser le document unique.

Dans cette optique, Monsieur le Président demande le bénéfice de la subvention au SIVOM de Migron-Villars les Bois-Le Seure, afin de financer le temps mobilisé par l'ensemble des acteurs autour de la démarche.

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au comité syndical de se prononcer sur la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical du SIVOM de Migron-Villars les Bois-Le Seure à l'unanimité :**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Approuve l'engagement dans la réalisation de la démarche de prévention des risques professionnels,
- Décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention pour la mise en place de cette action,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération, et pour signer les pièces s'y rapportant.

#### **4- Gestion du personnel**

##### *- Etat des heures*

Monsieur le président communique le bilan des heures des agents mis à jour au 31 mai :

- \* Migron doit 1h30min à Villars les Bois
- \* Villars les Bois doit 16h30min au Seure

##### *- Primes aux agents techniques*

Comme demandé lors de la réunion du 29 avril dernier, les possibilités d'octroi de primes pour les agents du service technique ont été étudiées. Mais cela ne semble pas correspondre au souhait des élus de récompenser le travail très ponctuellement en fonction du travail fourni. La réflexion est à poursuivre.

#### **5- Questions diverses**

Monsieur le Président sera absent du 16 au 24 juin inclus.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h15 et ont signé au registre les membres présents*

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 02 juillet 2014 à 19h à la Mairie de Villars les Bois.